

La marque d'une Église synodale

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 8 avril 2016



Et voici l'analyse d'**Oranne de Mautort**, du Service national Famille et Société de la CEF, sur l'exhortation :

"Depuis l'automne 2013, l'Église catholique toute entière s'est mise en « tenue de synode ». L'Église a en effet parcouru un chemin de discernement à propos de la famille, question majeure pour les hommes et les femmes de ce temps, pour les sociétés, pour l'Église : le bien de la famille est déterminant pour l'avenir.

Ce long temps d'écoute et de dialogue, souhaité et encouragé par le pape François a été ponctué de multiples étapes : consultations des fidèles; approfondissement théologique des

questions débattues ; assemblées de 2014 et 2015 réunissant des évêques du monde entier, accompagnés de quelques auditeurs laïcs ou religieux.

C'est la première fois qu'un Synode se déploie en deux sessions. Une des clefs de lecture de cette inscription dans le temps long se trouve dans l'exhortation *Evangelii Gaudium* avec le principe d'action, *le temps est supérieur à l'espace* (EG n° 222-225). Tenter de tout contrôler tout dominer conduit à des impasses, il vaut mieux donner la priorité au temps et initier des processus. En déployant le Synode dans le temps long, la recherche commune de la vérité a pu s'affiner.

Le dialogue a pris plusieurs visages au fil du temps : dialogue dans les paroisses ou communautés croyantes, bien souvent une première ; dialogue entre théologiens, les points de vue parfois divergents ont pu s'exprimer dans des articles, des colloques ; dialogue entre évêques au cours des deux assemblées. Les 39 heures de travail en petit groupe de même langue ont ainsi permis à l'assemblée 2015 d'échapper à une simple juxtaposition de points de vue, le discernement pastoral a pu mûrir.

A l'issue de ces assemblées, « événement de grâce » selon les mots du Saint-Père, les évêques lui avaient remis leurs propositions. Rendues publiques pour que « tous partagent le travail qui nous a engagé ensemble pendant deux ans » précisait-il, ces propositions occupent une place singulière dans l'exhortation apostolique, à côté d'autres considérations. Cette manière de faire est la marque d'une Église synodale.

La publication de *Amoris Lætitia*, « la joie de l'amour » est donc un événement de grâce. Cette exhortation apostolique post-synodale sur l'amour dans la famille survient au cœur de l'Année jubilaire de la Miséricorde. Elle est un encouragement pour tous : pour les familles chrétiennes afin qu'elles gardent un amour nourri de générosité, engagement, fidélité et patience ; et pour que chacun soit signe de miséricorde et proximité, là où la vie familiale ne se réalise pas dans la paix et la joie (cf. AL n° 5)."